



Problème avec un locataire qui revend le fond de commerce .

Par **Léa787**, le **11/03/2009** à **23:08**

Je suis propriétaire d'un local. Le locataire a cependant vendu le bail sans me l'avoir dit auparavant. A-t-il le droit de revendre le bail sans mon autorisation?
Sinon quelle solution ai-je face à cela?
Merci d'avance.

Par **telgnal**, le **22/07/2009** à **11:57**

je ne suis pas juriste,il est important de savoir si le bail cédé est de meme nature?si oui le propriétaire du bail à le droit de céder celui ci.
Il reste solidaire du payements des loyers jusqu'au renouvellement du bail.
Conclusion:
si le commerce n'a pas changé de destination,il peu vendre son bail.
Je pense qu'il doit simplement vous informer.